
CONSEIL DE FACULTE

Procès-verbal de la séance du 05 septembre 2016

Ordre du jour :

1. Informations du doyen
2. Adoption des procès-verbaux :
 - du Conseil du 26/05/2016
 - du Conseil du 06/06/2016
3. Proposition d'honorariat pour le Professeur Christian MESTRE, doyen du 25/08/2011 au 28/08/2016
4. Modification d'intitulé de matière de la maquette AES
5. Modification du DU Investigations financières et analyse financière criminelle à l'échelle Européenne
6. Avancée sur l'offre de formation
7. Annales de la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion et de l'Ecole doctorale – Participation financière de la Faculté
8. Demandes de subventions :
 - SPECQUE (sous réserve de réception des documents)
 - Master Class STRASBOURG
9. Divers

Etaients présents :

Membres de droit et invités :

Mme Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU, Doyen de la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion

Mme Frédérique BERROD, Directrice Fédération Recherche

Mme Catherine BIERENT, Chargée de mission filière AES

Mme Peggy DUCOULOMBIER, Vice-Doyen Master Droit

M. Etienne MULLER, Vice-Doyen Licence Droit

Mme Elsa DONGOIS, Responsable administrative

Membres élus :

Collège A

M. Raphaël ECKERT, Mme Catherine HAGUENAU-MOIZARD, M. Jean LAPOUSTERLE, Mme Jocelyne LEBLOIS-HAPPE, M. Jean-Materne STAUB, Mme Caroline KLEINER

Collège B

M. Thomas BOULLU, M. Patrice HILT, M. Pierre SCHAEFFER, Mme Christel SIMLER, M. Bruno TRESCHER, M. Salim ZEIBAK, Mme Monica HUBELE

Collège des BIATSS

Mme Astrid HATT

Collège des Etudiants

AED/Club AES :

Mme Capucine AKKOR, M. Alexandre HOURLIER

MédiaDroit :

Mme Anne-Charlotte GERHART, Mme Laura MONDEAR, M. Darius RAFIEE DEMNEH, Mme Emmanuelle TRAUZOLLA, M. Tristan ACQUAVIVA, M. Olivier TRARBACH

UNI :

Mme Pia DARMON, Mme Karine VIGNET

Personnalités extérieures :

M. Cédric LUTZ-SORG, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats

Maître Jean-Mathieu GROSCLAUDE, représentant Mme Isabelle KUHN-MAGRET, Présidente de la Chambre départementale des notaires du Bas-Rhin

Mme Danièle MAZZEGA, Présidente du Tribunal Administratif de Strasbourg

Avaient donné procuration :

Membres élus :

Collège A

Mme Estelle NAUDIN à Mme Catherine HAGUENAU-MOIZARD

M. Jean-Patrice STORCK à Mme Caroline KLEINER

Collège B

Mme Fabienne GAZIN à M. Patrice HILT

Collège des BIATSS

M. Christian DERRIEN à Mme Astrid HATT

Collège des Etudiants

AED/Club AES :

M. Ilyas KENADID à Mme Capucine AKKOR

Mme Ségolène TAGLANG à M. Alexandre HOURLIER

Personnalités extérieures :

M. Olivier BITZ, Conseiller communautaire de l'Eurométropole de Strasbourg à Mme Danièle MAZZEGA

M. Jean-Luc STOESSLE, Président du Tribunal de Grande Instance à M. Cédric LUTZ-SORG

Etaient excusés :

Membres de droit et invités :

Mme Dominique WOLF, Directrice du SCD

Membres élus :

Personnalités extérieures :

M. Franck NAFFIEN, représentant l'Ordre des experts comptables

Etaient absents :

Membres de droit et invités :

Mme Bénédicte GIRARD, chargée de mission Licence Droit

M. Nicolas MOIZARD, directeur adjoint Fédération Recherche

M. Quentin URBAN, directeur de l'IEJ

Membres élus :

Collège A : M. Dominique RITLENG

Collège B : Mme Delphine PORCHERON

Collège des Etudiants :

Personnalités extérieures :

Mme Martine CALDEROLI-LOTZ, représentante du Conseil Régional d'Alsace

Mme Sonia KLEISS-STARK, CCI Strasbourg et Bas-Rhin

Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants, présents ou représentés	35

Mme le Doyen Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU ouvre la séance à 10h06.

Elle énonce les procurations, les personnes excusées puis aborde l'ordre du jour.

1. Informations du doyen

Mme le Doyen rend hommage à Robert KOVAR, professeur émérite, décédé le 13 août 2016. Il a été une grande figure du droit communautaire. Il a manifesté sa profonde érudition dans de nombreux ouvrages, monographiques ou collectifs.

Le Conseil de Faculté observe une minute de silence.

Mme le Doyen présente les nouveaux arrivants de cette rentrée à la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion.

Enseignants-chercheurs

M. Emanuel CASTELLARIN, professeur en droit public

M. Etienne MULLER, professeur en droit public et vice-doyen en charge des Licences Droit

M. Arnaud DURANTHON, maître de conférences en droit public

M. Shebab ENTEZAREGHAEM, maître de langues

Biatss

Mme Elsa DONGOIS, responsable administrative. Elle présente son parcours brièvement.

Mme Aurore MERCY, responsable des relations internationales. Son parcours est présenté par M. LAPOUSTERLE, vice-doyen responsable des Relations Internationales.

M. Anthony SUPLON, service des licences

Mme Pauline KARCHER, Institut d'Etudes Judiciaires

Mme Christine HUE-ARCE, service des Master 2

2. Adoption des procès-verbaux des séances du 26 mai 2016 et du 6 juin 2016

En l'absence de demande de modifications, les procès-verbaux sont soumis au vote.

- Procès-verbal du 26/05/2016 : adopté à l'unanimité.
- Procès-verbal du 06/06/2016 : adopté à l'unanimité

3. Proposition d'honorariat pour le Professeur Christian MESTRE, Doyen du 25/08/2011 au 28/08/2016

Mme le Doyen souhaite proposer l'honorariat pour M. le professeur Christian MESTRE.

Mme le professeur LEBLOIS-HAPPE demande ce qu'est l'honorariat. L'honorariat du grade permet à l'ayant droit de conserver le titre et les prérogatives honorifiques qui y sont attachées.

- Les membres du conseil se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la proposition d'honorariat.

4. Modification d'intitulé de matière de la maquette AES

La modification d'intitulé de matière de la maquette AES est exposée par M. Bruno TRESCHER, vice-doyen de la filière AES.

Il précise qu'il s'agit de remplacer le cours « Economie de l'espace rhéna » par celui de « Audit financier ».

Le cours « Economie de l'espace rhéna » n'est plus très suivi par les étudiants et suite au recrutement de M. WITTMANN, expert-comptable, commissaire aux comptes et vice-président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes, il a semblé pertinent aux membres de la filière AES de mettre en place un cours plus moderne permettant d'intégrer plus facilement certains masters.

- Les membres du conseil se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la modification d'intitulé de la matière de la maquette AES.

5. Modification du DU Investigations financières et analyse financière criminelle à l'échelle Européenne

Mme le Doyen s'excuse pour l'envoi tardif du document que nous avons reçu très tard. Ce DU avait été voté au mois d'avril et acté par la CFVU. Durant l'été, les responsables du DU ont considéré que des ajustements étaient nécessaires afin de lui donner une envergure européenne en augmentant le nombre d'heures du DU. Cette version ajustée ne revient pas sur la version actée.

Mme le professeur HAGUENAU-MOIZARD ne mesure pas bien la portée du changement et Mme le Doyen précise que la modification porte notamment sur une augmentation des heures.

Mme DARMON demande le nombre d'heures correspondant à cette augmentation.

Cette augmentation peut être calculée à partir de l'ancienne maquette.

- Les membres du conseil se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la modification du DU Investigations financières et analyse financière criminelle à l'échelle Européenne

6. Avancée sur l'offre de formation

La nouvelle offre de formation en Licence Droit, Master Droit et filière AES est présentée par les vice-doyens. Des réunions ultérieures auront lieu pour ajuster ces offres en vue de l'habilitation 2018-2022.

Licence Droit

M. Etienne MULLER, professeur et vice-doyen responsable des Licences Droit, souligne que le projet en Licence Droit est déjà bien avancé. Une première mouture très générale sera présentée fin septembre puis le contenu sera affiné jusqu'à avril 2017.

- la Licence Droit sera composée de deux parcours
 1. Parcours général
 2. Parcours Droits Européens. Transformation du DU Droits Européens en un parcours propre de la Licence Droit. Ce parcours intègre ce qui était déjà dans le DU : 2 langues obligatoires, des matières supplémentaires obligatoires dont le droit étranger dans la langue concernée.

- La licence 3 Droit a actuellement trop d'options proposées avec les TD associés et cela ne garantit pas l'obtention d'un socle général de connaissances permettant de faire un choix de master associé. De plus, il y a une désorientation des étudiants par rapport au nombre de matières. Proposition d'aboutir à un socle général de 4 matières fondamentales et différentes combinaisons de matières optionnelles et TD. Il faut encadrer le choix des TD pour qu'il soit cohérent avec la suite du cursus dans le cadre de l'articulation entre la Licence et le Master.

Mme AKKOR demande si les 4 matières obligatoires sont déjà définies. M. le professeur Etienne MULLER répond que c'est en cours de concertation.

M. LUTZ SORG voudrait savoir quelles sont les langues pratiquées en droits étrangers.

M. le professeur Etienne MULLER précise que ces cours ont lieu en droit privé et public, en anglais et allemand.

Masters Droit

Mme Peggy DUCOULOMBIER, professeur et vice-doyen responsable des Masters Droit, informe de la contrainte liée à l'évolution de la nomenclature des masters. Il y aura 12 mentions en droit au lieu de 6 actuellement pour une meilleure articulation Licence et Master.

Les objectifs sont ainsi de répondre à la nouvelle nomenclature des mentions en droit et d'avoir une offre qui soit visible, lisible, cohérente et qui permette une meilleure orientation des étudiants.

La prochaine étape est celle de la phase administrative pour fixer définitivement les mentions et surtout les parcours en Master2. En parallèle, il faut travailler précisément sur l'offre de formation, les matières offertes en TD et les matières optionnelles.

M. Darius RAFIEE DEMNEH demande quelles sont les 12 mentions. Mme le professeur Peggy DUCOULOMBIER fait la liste des douze mentions : droit privé, droit des affaires, droit des libertés, droit pénal et sciences criminelles, droit public, droit international, droit européen, droit du patrimoine, droit notarial, droit social, droit de l'environnement et de l'urbanisme, histoire du droit et des institutions.

Mme le professeur Catherine HAGUENAU-MOIZARD, demande s'il y aura un lien avec les doubles diplômes. Mme le professeur Peggy DUCOULOMBIER confirme et ajoute qu'il faudrait expliciter, dans les mentions, que les formations peuvent être accréditées en double diplôme. Pour EUCOR, c'est légèrement différent puisque le Master 2 se nourrit de différentes mentions et devrait être accueilli en droit public.

M. LUTZ-SORG demande si le Master 1 existe toujours. Mme le professeur Peggy DUCOULOMBIER répond qu'il y a toujours un diplôme délivré au niveau du Master 1. Mme Astrid HATT ajoute que le

diplôme intermédiaire est toujours d'actualité, de même que pour le DEUG à cause des concours organisés à ces niveaux.

Filière AES

M. Bruno TRESCHER, vice-doyen de la filière AES, indique qu'en licence, il y a un tronc commun pluridisciplinaire en première année et trois parcours à partir de la deuxième année :

1. parcours Droit et gestion des entreprises,
2. parcours international,
3. parcours comptabilité-finances ;

Il y a une possibilité en cours de licence de valider des unités du Diplôme de Comptabilité Générale en fonction des moyens.

M. Bruno TRESCHER annonce qu'il n'y pas de changements fondamentaux en master AES. Le master 1 est pluridisciplinaire et le master 2 se décline selon trois spécialités :

1. Achat international,
2. Gestion et droit de l'économie numérique
3. Gestion et Droit des énergies et du développement durable

Mme le Doyen rappelle que Le calendrier est respecté. Une fois les structures saisies, la 2^{ème} étape concernera la réalisation des règlements d'examens qui s'ouvrira probablement fin septembre.

7. Annales de la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion et de l'Ecole doctorale – Participation financière de la Faculté

Il avait été proposé que soient remises en place les annales de la Faculté et d'associer les doctorants dans la publication. C'est pourquoi l'Ecole doctorale s'associe au projet.

Mme le professeur Peggy DUCOULOMBIER est en charge des annales. La publication doit refléter le dynamisme de la Faculté de droit et de l'Ecole doctorale.

Le 1^{er} numéro est issu d'un colloque pluridisciplinaire sur le commerce et la paix. L'esprit de ce projet s'illustre sous la forme d'une collection qui permet une souplesse par rapport aux parutions des numéros. Le 1^{er} volume de cette collection a été accepté sous réserve de modifications mineures par les Presses universitaires de Strasbourg. La parution est prévue au 1^{er} trimestre 2017.

Mme le Doyen informe que le premier virement demandé à la Faculté de droit est de 850 €. L'Ecole doctorale contribue aussi financièrement.

Mme le professeur Caroline KLEINER, directrice de l'Ecole doctorale rappelle l'approbation et la décision par le conseil de l'Ecole doctorale de la participation financière.

- Les membres du conseil se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la participation financière de la Faculté de droit

Mme Frédérique BERROD, directrice de la Fédération de Recherche ajoute que l'école d'été organisée la semaine précédente par la fédération de recherche a été un succès. La moitié des participants venait d'autres universités notamment étrangères et ce fut un succès en particulier grâce à l'aspect pluridisciplinaire.

L'association entre l'Ecole doctorale, la Faculté de droit et la Fédération de Recherche, qui commence à s'installer dans les pratiques, doit être pérennisée. En effet, c'est un moment de

rencontres important entre les doctorants et les enseignants-chercheurs, de même qu'entre les enseignants-chercheurs entre eux. Elle remercie plus particulièrement Mme le professeur Peggy DUCOULOMBIER pour son implication.

8. Demandes de subvention

SPECQUE

En l'absence de la réception des documents demandés ce point est écarté.

Master Class Strasbourg

M. VAROQUEAUX est chargé de l'organisation des Master Class. Les Master Class sont des journées qui se déroulent dans divers lieux depuis une dizaine d'années. Cette année il a lieu à Strasbourg les 22 et 23 septembre 2016. Durant ces journées sont transmis des outils théoriques et pratiques aux étudiants.

M. VAROQUEAUX sollicite 1 000 € auprès de la Faculté de Droit. D'autres partenaires y participent : Région Grand Est, ville de Strasbourg, l'Ecole Doctorale, le CEIPI, l'Ecole doctorale de Rennes, les centres de recherche, l'Université de Bourgogne et l'Université Paris Sud.

L'université de Strasbourg s'investit par le biais d'un IDEX à hauteur de 7000 €.

Les partenaires privés sont l'ordre des avocats de Strasbourg et l'ERAGE.

Mme le professeur Catherine HAGUENAU-MOIZARD trouve qu'étant donné le caractère transversal, le financement pourrait relever davantage de l'Université de Strasbourg que de la Faculté de droit. Dans tous les cas 1 000 € paraît trop élevé pour la Faculté. Mme HATT est favorable au soutien à hauteur de 500 euros.

M. le professeur Raphaël Eckert rappelle que le Conseil de Faculté a l'habitude de subventionner les événements organisés par les étudiants mais par les doctorants beaucoup moins.

Mme le Doyen insiste sur la forte implication des doctorants dans la composante mais une réduction de la somme demandée serait raisonnable.

Mme le Doyen propose la somme de 500 €.

- Les membres du conseil se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la demande de subvention des Master Class à hauteur de 500 euros.

9. Divers

- M. Darius RAFIEE DEMNEH demande si les nouvelles éditions Dalloz et Lexisnexis mettent des codes annotés car pour les examens il n'y a pas d'annotations possibles.

Mme le professeur Jocelyne LEBLOIS-HAPPE fait valoir que ce sont les annotations personnelles qui sont interdites mais pas celles de l'éditeur.

M. LUTZ-SORG complète qu'à sa connaissance il n'existe pas de code sans annotations.

- Mme Emmanuelle TRAUZOLLA demande s'il est possible de changer de TD et de matières optionnelles au second semestre en licence et en Master.

M. le professeur Etienne MULLER lui répond qu'on ne peut changer que la matière optionnelle au second semestre en licence. Un TD ainsi qu'une matière optionnelle peuvent changer en master pour le second semestre.

Mme le Doyen ajoute que cette distinction existe en raison du nombre d'étudiants.

Mme le Doyen remercie pour la présence et la participation.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil prend fin à 11h02.

Le Doyen


Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU



Dates des prochains Conseils de Faculté (ajustements possibles).

- Lundi 17 octobre 2016
- Lundi 09 janvier 2017
- Lundi 10 avril 2017
- Mardi 09 mai 2017